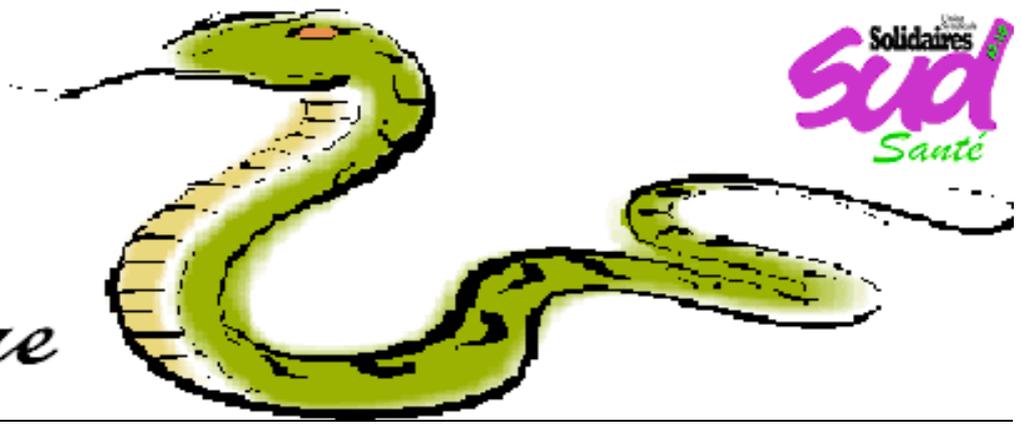


# Langue de Vipère



Juin 2009

## Sommaire

- L'appel du Mouvement de défense des Hôpitaux Publics...
- A l'APHP, les agents ne sont pas bénévoles !!!
- Vos vieux maquillages ont une seconde vie...
- Commandes Jouets AGOSPAP
- Les Sages Femmes à l'université...
- Remboursement des cartes de Self...
- Les fauteuils sont arrivés en Chir. !
- Les Consultations vont innover !!
- Europe : alerte à la directive Santé
- Sudoku difficile

## CALENDRIER CAP :

### 4 juin :

CAP n°9 Pers. ACH et Sec. Méd.  
T. avancement & dossiers divers

### 11 juin :

CAP n°5 Pers. Infirmiers  
T. avancement & dossiers divers  
CAP n°1 Pers. Encadrement Tech.  
Avct Modulé des ingénieurs,  
appels de note

### 19 juin :

CAP n°3 Pers. Encadrement Adm.  
Avct Modulé des Attachés d'Adm.,  
appels de note

### 24 juin :

CAP n°4 Pers. Encadr. Tech. & Ouvrier  
Liste Aptitude, T. Avancé, & divers

### 25 juin :

CAP n°11 Pers. AS - Aux. Puer. - AMP  
Reports de stage - Appels de note  
T. avancement & dossiers divers

### 30 juin :

CAP n°9 Pers. ACH et Sec. Méd.  
Liste Aptitude Sec. Médicale,  
& dossiers divers

## L'appel du Mouvement de défense des Hôpitaux Publics...

### L'HÔPITAL PUBLIC EST VOTRE HÔPITAL DEFENDEZ LE AVEC NOUS !

- **Défendez-le parce qu'il assure des soins de qualité pour tous quels que soient les moyens de chacun.**
- **Défendez-le parce que c'est là que se font les grandes recherches d'aujourd'hui qui permettront les progrès de demain.**
- **Défendez-le parce que c'est lui qui assure 80% des urgences, c'est lui qui a fait face hier à l'épidémie de SIDA et à la canicule et qui pourra faire face à une pandémie grippale.**
- **Défendez-le parce que c'est lui qui prend en charge les cas les plus graves ou les plus complexes à tous les âges de la vie.**
- **Défendez-le parce que les autres pays nous l'envient.**

La loi HPST dite loi Bachelot a supprimé l'appellation de «Service Public Hospitalier». Elle ne parle plus que d'«Etablissement de Santé». Elle cherche à transformer l'hôpital public en entreprise. Pour être rentable l'hôpital devra sélectionner les pathologies et les patients, et diminuer le nombre de personnels : moins d'infirmières, d'aides soignantes, de médecins, de sage-femme, de secrétaires, d'assistantes sociales, d'administratifs, d'ouvriers. **Il est prévu de supprimer plus de 20 000 emplois dans l'ensemble des hôpitaux !!!**

### **VOTE DE LA LOI HPST**



**SIGNEZ LA PETITION NATIONALE SUR LE SITE :**

[www.petition-mdhp.fr](http://www.petition-mdhp.fr)

## A l'APHP, les agents ne sont pas bénévoles !

### **Serons-nous payés ce mois-ci ?**

C'est la question que de nombreux agents se sont posés lorsque le 27 mai au matin aucune paye n'était apparu sur leurs comptes bancaires.

Après de nombreux contacts avec la direction Générale, celle-ci finit par nous répondre que c'est la faute d'une journée de décalage du calendrier de paie du mois de mai !... Le nouveau logiciel automatique NSI a du faire les ponts... contrairement aux agents qui eux triment.

Nous sommes montés au créneau pour dénoncer le manque d'information de la Direction Générale et le fait que cela va entrainer des agios aux agents puisque ceux-ci n'étaient pas prévenus de ce retard.

**Suite aux interventions de Sud Santé, la Direction Générale va donc rembourser les agios dus au retard de la paie de Mai.** Pour cela, contactez-nous au local et faites un courrier au DRH de l'établissement avec une copie du courrier de la Banque indiquant le montant des agios.

## Vos vieux maquillages ont une seconde vie...

Si vous avez dans le fond de vos tiroirs du maquillage qui ne vous sert plus, n'hésitez pas et apportez les aux syndicats.



**Nous les récupérons pour aider une équipe consciencieuse dans son travail** qui depuis des années achètent du maquillage sur ces deniers personnels pour pallier à la déficience de la direction.

Direction que nous avons interpellée en CHSCT sans succès. Nous appelons donc les personnels à soutenir l'équipe en nous apportant du maquillage usagé pour que l'équipe puisse travailler correctement... Merci

## Commandes Jouets AGOSPAP !!



Le 31 mai à Béclère, seulement 48% des agents ont commandé les jouets de leurs enfants en ligne et seulement 46% sur l'APHP.

Le service est à nouveau disponible sur le site [www.agospap.fr](http://www.agospap.fr) mais seulement jusqu'au 3 octobre dernier délai.

## Intégration des Sages Femmes au cursus universitaire...

Après le mouvement du 5 mai, le sénat permet l'intégration des Sages Femmes au cursus universitaire. L'intégration se fera lorsque tous les acteurs seront d'accord (université-conseil régional-direction école de Sage Femme). **Pour Sud, la reconnaissance doit aller bien plus loin**, avec un véritable cursus permettant l'accès à la recherche et une vraie reconnaissance au niveau Master 2 qui induit une revalorisation salariale. **Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule**, les nouvelles tenues roses unies pour les Sages-femmes sont arrivés.

## Remboursement des cartes de self !!!

De nombreux agents avaient crédités leurs cartes de self pour pouvoir déjeuner à la Croissanterie. Pas d'inquiétudes, ils ne sont pas partie avec la caisse, ils seront présent le **mercredi 1er juillet de 13 heures à 16h30** dans les bureaux de la Direction des Finances (1er étage, bâtiment Hamburger, secteur Direction).



Si vous ne pouvez vous présenter ce jour-là, vous devez prévenir (le 4653 ou le 4233) de la personne qui viendra à votre place, elle devra venir avec votre carte de self ainsi que d'une autorisation signée.

## Les fauteuils sont arrivés en chirurgie !!!



Souvenez-vous au mois de février des fauteuils prévus pour les agents de nuit avaient été enlevés sauvagement sous de fallacieux prétextes. Quand nous avons dénoncé cet état de fait auprès du DRH celui-ci s'était empressé de nous dire qu'une commande était en cours...

Et bien la commande est arrivée mais ce n'était absolument pas pour la salle de repos... Le fauteuil était destiné... au cadre !!!!

**Nous rappelons que le PAPRI Pact Central (CHSCT) de l'APHP demande que soit installé dans toutes les salles de détente des fauteuils de repos pour les personnels de nuit.**

## Les Consultations vont innover...

Les consultations vont innover (à quand le dépôt du brevet ?), après les travaux, ils vont bénéficier du bio !

En effet, ils bénéficient actuellement d'une superbe :  
Moquette de fientes de pigeons... 100% naturel !

D'ailleurs, voici la photo présentant cette innovation



Au fond, un autre stockage de déchets (cf Langue de Vipère de Mai !).

Sur le côté droit, ce sont les salles de Consultation ou sont stockés les matériels stériles, ainsi que la salle de détente des personnels...

Impossible bien sûr d'ouvrir les fenêtres car sinon bonjour les odeurs ! Pas besoin de mettre des films solaires sur les fenêtres, celle-ci sont déjà recouvertes naturellement...

Ici on fait BIO mais va bientôt falloir les ANTIBIOTiques !

## Europe : Alerte à la Directive Soins de Santé Transfrontalière...

Après l'élection du parlement Européen, la Commission va plancher sur une directive de libéralisation (tient donc !) des soins de santé transfrontaliers. A voir comme cela on peut se dire qu'il n'y aura pas d'impact : C'est Faux, les conséquences peuvent être dévastatrices !

Actuellement, les Européens sont couverts par leur propre système de santé ou qu'ils voyagent en Europe, seulement la prochaine directive veut créer un modèle de marché unique. C'est-à-dire que les personnes devront avancer les sommes nécessaires en cas de soucis... Charmant !

Le pire pour tout à chacun de cette directive c'est qu'elle pourrait aussi créer des concurrences transfrontalières, je m'explique :

S'il existe un marché unique le remboursement d'un soin sera calqué sur celui le moins cher (logique de marché), donc imaginons que pour une prothèse de hanche la Pologne soit moins cher. Le tarif de base sera celui de la Pologne, bien sûr le déplacement ne sera pas remboursé ! Qui pourra payer un tel acte ? Les tarifs des Mutuelles et autres assurances (comme aux USA) vont exploser et donc exclure une majorité des citoyens Européens des soins !



**Sud Santé AHPH milite pour des soins de santé et de qualité accessible à tous.**

La Sécurité Sociale créée en 1945 avait une devise simple : « **Cotiser selon ses moyens, Soigner selon ses besoins** ».

Où trouver l'argent, c'est simple :

- 360 milliards donnés aux banquiers,
- 32 milliards « d'aide à l'emploi » pour des patrons qui aujourd'hui licencie massivement,
- 14 milliards de paquet fiscal qui profite aux plus riches,
- 8 milliards de taxe professionnelle qui ne sera plus payé et certainement transféré aux particuliers !
- 4 milliards grâce à la défiscalisation des heures supplémentaires qui du coup pénalise les retraites et la Sécu.

**Sauvons la Sécu - Sauvons la Santé  
Sauvons nos Services Publics**

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérer à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste. **Le financement de Sud Santé est uniquement assuré par les cotisations des syndiqué(e)s.**

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

Barème des cotisations syndicales :

66% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 66 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 34 € seront donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaire	Trimestre	Année
< 1000 €	12.5 €	50 €
1000 à 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

# le SUDOKU

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

Pour ceux qui veulent la solution, elle est affichée sur le panneau à coté du local Sud !

**Niveau Difficile :**

	8			1				
	2	3	7					1
1		4				2		3
4						8	2	
			6	7				
	1	7						9
9		5				3		2
6				5	7	4		
			4				5	

Pour avoir plus d'informations... N'hésitez pas à aller sur notre site :

<http://www.sudbeclere.org>

Contact : 06.32.59.64.76